

2. une fiche de renseignement (à retirer au CIOSPB ou dans les Directions régionales des Enseignements Post-primaire et Secondaire du Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (DREPS-MENA) dûment remplie ;
3. un extrait d'acte de naissance ;
4. un certificat de nationalité burkinabè ;
5. une photocopie légalisée du passeport ou de la carte nationale d'identité burkinabè;
6. deux (2) photos d'identité comportant au verso les nom et prénom (s) du candidat ;
7. une photocopie certifiée conforme de l'attestation du baccalauréat et du relevé de notes du baccalauréat ;
8. un relevé de notes de la classe de terminale ;
9. un certificat de visite et de contre-visite de moins de trois mois, attestant que le candidat est indemne de toutes maladies contagieuses, délivré par le Centre national des Œuvres universitaires (CENOU).

## **II- Pour les études de master**

**Le nombre de bourses disponibles est de dix (10)**

**Les candidats à ces bourses doivent remplir les conditions suivantes :**

- être âgé de 26 ans au plus au 31 décembre 2018 ;
- être titulaire d'une licence des universités marocaines.

**Les dossiers de candidature doivent obligatoirement comprendre les documents ci-après :**

1. une demande manuscrite timbrée à 200 F adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation et indiquant par ordre de préférence les filières et les établissements demandés et mentionnant clairement les coordonnées (adresse, tél., E-mail) ;
2. une copie légalisée de du diplôme ou de l'attestation de succès de la licence ;
3. une copie légalisée des relevés de notes de notes des trois (03) dernières années ;
4. une attestation d'inscription du master.

## **III- Pour les études de doctorat**

**Le nombre de bourses disponibles est de dix (05)**

**Les candidats à ces bourses doivent remplir les conditions suivantes :**

- être âgé de 30 ans au plus au 31 décembre 2018 ;
- être titulaire d'un master des universités marocaines.